

Cirque de Garbettou et Étang du Garbet



Une randonnée proposée par jomad

La montée est découpée en deux étapes : le Cirque de Garbettou, d'accès facile, avec sa cascade et ses ruisseaux, et la montée plus escarpée et caillouteuse vers l'Étang du Garbet, avec ses reflets bleu turquoise, sa cascade et parfois des névés.

⚠️ 26/08/2024 : Compter 30 min de plus en moyenne pour réaliser cette randonnée.



Trace n° 730656

Durée	3h 35	Difficulté	Difficile
Distance	7,09 km	Retour point de départ	Oui
Dénivelé positif	558 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	548 m	Commune	Aulus-les-Bains (09140)
Point haut	1 686 m	Régions	Pyrénées, Massif de Bassiès
Point bas	1 128 m		

Description

Accès routier : depuis Aulus-les-Bains, prendre direction du Port de Lers (D8f), monter jusqu'au parking dans un virage en épingle (panneaux de randonnées et du programme O.U.R.S.)

(D/A) Prendre le sentier qui part au niveau de l'épingle à cheveux, et le suivre tout du long. Il est bien ombragé. Franchir un passage raide et caillouteux, traverser un ruisseau, continuer un peu et vous voilà au début du Cirque de Garbettou.

(1) Continuer sur le sentier (marque Jaune) pour aller récupérer le sentier qui monte sur la petite crête.

(2) Traverser le Garbet. Suivre le sentier bien marqué qui s'élève d'abord dans les bois, puis dans une partie de blocs. Quand vous apercevez une petite cascade sur votre droite, il ne vous reste plus que le dernier raidillon à passer avant de découvrir l'[Étang du Garbet](#).

(3) Retour par le même itinéraire pour retrouver le parking (D/A).

Points de passages

- D/A Parking au bord de la D8f**
N 42.774186° / E 1.380465° - alt. 1 128 m - km 0
- 1 Cirque de Garbettou**
N 42.762172° / E 1.387293° - alt. 1 392 m - km 1.56
- 2 - Garbet (rivière) - Affluent du Salat**
N 42.761014° / E 1.383753° - alt. 1 392 m - km 1.97
- 3 - Étang du Garbet**
N 42.753642° / E 1.381675° - alt. 1 685 m - km 3.53
- D/A Parking au bord de la D8f**
N 42.774092° / E 1.380692° - alt. 1 138 m - km 7.09

Informations pratiques

Bonnes chaussures.

Aucune difficulté pour suivre le sentier bien marqué.

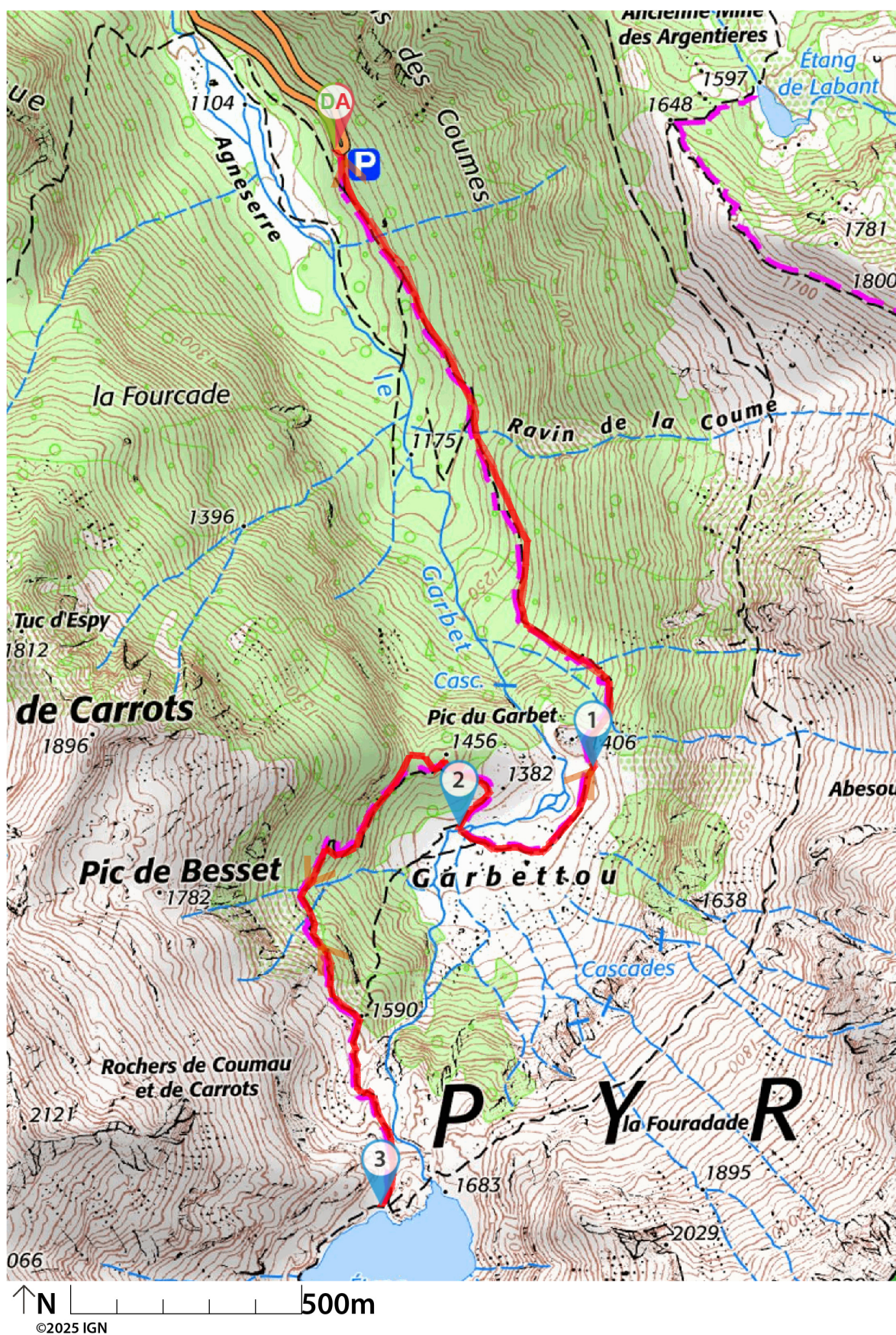
A proximité

Thermes à Aulus-les-Bains

Possibilité de monter à l'Étang Bleu (1990m) en poursuivant le sentier par la droite de l'étang (passages plus techniques).

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-cirque-de-garbettou-et-etang-du-garbet/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.